

Sites chrétiens profanés en Israël

Wadie Abunassar

Numéro 794, janvier–février 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/87168ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Abunassar, W. (2018). Sites chrétiens profanés en Israël. *Relations*, (794), 10–11.

(Ressources naturelles Canada, 2016). Les promoteurs revendiquent quant à eux le développement économique, au moment où plusieurs grandes institutions financières internationales recommandent aux États de cesser d'investir dans le domaine décroissant des énergies fossiles. Par ailleurs, l'argument en faveur des hydrocarbures ne s'appuie sur aucune comparaison de coûts avec d'autres avenues de développement.

Pas étonnant que le nouveau ministre Pierre Moreau, qui a hérité de ce dossier l'automne dernier, ait tenté tant bien que mal de calmer le jeu devant le tollé qu'a soulevé l'annonce des règlements. Bien que ceux-ci s'inscrivent dans un programme d'«allègement réglementaire», il a voulu rassurer en affirmant qu'il s'agit de «rendre plus difficile l'exploitation des hydrocarbures parce qu'on est dans une période de transition» (*La Presse*, 18 octobre 2017). Il a aussi bien affirmé qu'il n'y aura pas de forage sans acceptabilité sociale; un principe explicite, en effet, sur le site du MERN. Toutefois, cela signifie que le lourd fardeau de la preuve retombe ainsi à nouveau sur le dos des citoyennes et des citoyens, alors que le caractère inacceptable du projet gazier et pétrolier au Québec a déjà été maintes fois démontré. Et on pourrait ainsi reprocher aux groupes citoyens contestant un projet d'être responsables des frais de dédommagement que l'État consentirait à verser aux entreprises –à même les fonds publics– pour l'abrogation des permis octroyés sans débat démocratique au cours des années 2000.

Le MERN a annoncé en septembre dernier un appel à «commentaires» d'une durée de 45 jours (prolongée depuis) sur les projets de règlements. Au moment de publier ce texte, les résultats de cette consultation n'étaient pas encore connus. On peut néanmoins déjà se demander à quoi auront servi les huit consultations majeures sur la question des hydrocarbures menées de 2010 à aujourd'hui (dont les audiences du BAPE et les Évaluations environnementales stratégiques). Qu'est-il advenu des rapports présentés lors de ces divers processus de consultation coûteux au cours desquels les organisations et des milliers de citoyennes et citoyens se sont investis avec rigueur, compétence et confiance, contribuant

largement à la construction du savoir sur les questions abordées et déployant un effort gigantesque face à un lobby de promoteurs fortunés qui exercent par ailleurs en toute légalité leur pouvoir d'influence?

Au terme de chacune de ces consultations gouvernementales (dont il faudra réaliser la synthèse), les auteurs des rapports ont exprimé des réserves pour le moins importantes sur le développement des hydrocarbures et ont recommandé de ne pas aller de l'avant sans précautions majeures. Or, avec l'annonce des règlements de l'automne dernier, on revient à la case départ. S'agit-il d'incompétence ou d'arrogance de la part des promoteurs de la sphère politico-économique? Plus que jamais mobilisés au sein d'organisations structurées, les citoyens dénoncent la complicité de l'État dans l'appropriation privée du bien commun (ressources, environnement, santé, économie, etc.) et résistent à l'instrumentalisation de la démocratie.

Mais pourquoi donc nos décideurs ont-ils osé produire de tels règlements? Pour éviter des poursuites de la part d'entreprises frustrées de ne pas pouvoir continuer à saccager? D'autres mesures seraient envisageables à cet effet. Alors serait-ce par complaisance envers une industrie dont plusieurs acteurs clés –rappelons-le– sont des transfuges de l'État et de la fonction publique? Cette industrie qui œuvre à rebours de la nécessaire transition écologique s'impatiente en effet d'avoir libre cours pour fracturer nos milieux de vie en vue d'un rendement qui pourtant, sans l'investissement direct et indirect de fonds publics, ne sera pas au rendez-vous. En témoignent entre autres les «dédommagements» accordés aux entreprises qui ont dû quitter l'irresponsable chantier d'Anticosti et qui pourront servir à financer les forages des mêmes promoteurs en Gaspésie et dans le golfe du Saint-Laurent.

Puisque, jusqu'à maintenant, les constats scientifiques et les préoccupations sociales n'ont pas été entendus à travers les créneaux de consultation publique et ceux de la politique parlementaire, quelles autres stratégies nous faudra-t-il maintenant déployer collectivement pour éviter le dérapage énergétique? ☺



Vandalisme à l'église des pères salésiens de Beit Jamal, en juillet 2017.
Photo: Patriarcat latin de Jérusalem

SITES CHRÉTIENS PROFANÉS EN ISRAËL

Les actes haineux anti-chrétiens ont été nombreux depuis quelques années, notamment à Jérusalem et dans les territoires palestiniens occupés. La réaction timorée des autorités inquiète.

Wadie Abunassar*

L'auteur est directeur du comité médias de l'Assemblée des évêques catholiques en Terre sainte

Ces dernières années, plusieurs attaques contre des lieux saints chrétiens ont été perpétrées en Israël et dans des territoires palestiniens occupés, notamment en Cisjordanie. Alors que l'on constatait une diminution de ces profanations depuis un an, une nouvelle attaque a touché les pères salésiens de Beit Jamal (à l'ouest de Jérusalem) en juillet 2017: des assaillants sont entrés par effraction dans le monastère et ont causé d'importants dégâts dans l'église.

En Israël, on qualifie ces attaques anti-chrétiennes de «mesures de rétorsion» (*price tag attacks*), à l'instar des profanations faites contre des sites sacrés musulmans. Des juifs radicaux s'en prendraient à des lieux sacrés non juifs en réaction



aux pressions internationales –découlant d’acteurs musulmans et chrétiens prétextuellement– exercées sur Israël pour que le pays réduise ses projets de colonies dans les territoires palestiniens occupés.

Or, insistent les musulmans et les chrétiens, ces profanations ne sont rien d’autre que des crimes haineux, celles-ci étant bel et bien motivées par la haine. Et ce, indépendamment de la question des colonies, qui sont illégales en regard du droit international. En effet, en étudiant ce phénomène, des chercheurs sont arrivés à la conclusion que plusieurs de ces profanations, si ce n’est la majorité d’entre elles, semblent motivées par des « raisons théologiques », qui refléteraient la haine que vouent des juifs très radicaux aux chrétiens et au christianisme.

Face à ces actes de vandalisme, les représentants des communautés chrétiennes ont réagi de différentes façons:

publication de communiqués condamnant ces attaques, envoi de lettres de protestation aux autorités israéliennes les pressant d’enquêter de façon rigoureuse sur celles-ci, prières sur les lieux profanés, approfondissement du dialogue avec les acteurs juifs et musulmans modérés et, enfin, amélioration des mesures de sécurité de certains des lieux saints par l’installation de caméras de surveillance, par exemple. Parallèlement, des juifs et des musulmans ont organisé à l’intention de leurs coreligionnaires des visites sur les sites vandalisés en signe de solidarité.

Pour les leaders religieux chrétiens, le principal problème résiderait dans l’incurie passée et présente du gouvernement israélien dans au moins deux domaines: la sécurité et l’éducation. Ils incitent ainsi le gouvernement à mettre sur pied des enquêtes pour se pencher sur ces attaques (aucune accusation n’ayant été portée dans la plupart des cas), sur les personnes incitant à de telles violences et sur certains milieux scolaires qui permettent presque ouvertement l’incitation à la haine contre les non-juifs, particulièrement dans certaines écoles religieuses et yeshivas.

Parmi les personnes encourageant ce genre de profanations se trouvent des rabbins extrémistes connus, comme Yosef Elitzur et Yitzhak Shapira. En 2009, ces derniers faisaient paraître le fameux livre *Torat Hamelech* (« La Torah du Roi »), dans lequel on affirmait que la loi juive justifiait le recours à la violence à l’égard des non-juifs dans certains contextes. Une enquête avait été ouverte à l’époque

pour incitation à la haine, mais les auteurs n’avaient finalement pas été inculpés, « faute de preuves probantes »!

Or, à l’exception d’excuses et de visites sur les lieux profanés faites par quelques figures politiques israéliennes, les autorités ne semblent pas prendre au sérieux ces appels lancés par les leaders chrétiens.

La faiblesse de la réaction des autorités israéliennes et de la communauté internationale à ce sujet a fait en sorte que de nombreux chrétiens vivant sur place se sentent abandonnés. Des divisions internes au sein des diverses communautés chrétiennes sur la façon de répondre à ces profanations ont aussi miné en partie leur confiance envers leurs leaders religieux, parce que jugés incapables de faire pression sur les autorités israéliennes afin que celles-ci mettent en œuvre des mesures sérieuses pour endiguer ce dangereux phénomène. Plusieurs chrétiens se sont demandé quelle aurait été la réaction d’Israël et de la diaspora juive si des attaques similaires avaient frappé des sites juifs dans n’importe quel autre pays.

Les profanations des dernières années semblent donc avoir une influence durable sur ce qui s’apparente à une crise de confiance des non-juifs –chrétiens comme musulmans– à l’égard de l’establishment israélien, en particulier du gouvernement de droite radicale dirigé par Benyamin Netanyahu, qui semble se préoccuper uniquement des juifs de droite, négligeant presque tous les autres citoyens. ☹

* Traduit de l’anglais par Marc-Olivier Vallée.

